



Communiqué  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Des familles et des couples se mobilisent pour sauver le**  
**Programme québécois de procréation assistée**

## **Deux marches de l'Espoir à Montréal et à Québec les 14 et 15 mars**

**Montréal, 10 mars 2015** – En réaction au projet de loi 20 qui limitera la couverture publique et l'accès aux soins de procréation assistée, et pour manifester son opposition au projet de loi déposé par le Ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Gaétan Barrette, le mouvement citoyen Vague Espoir formé de couples et de familles touchés par l'infertilité, tiendra deux marches, à Montréal et à Québec, les 14 et 15 mars à 13 h.

### **Mobilisation**

Vague Espoir invite les Québécois à se mobiliser et à participer à l'une des marches organisées à Montréal et à Québec pour démontrer leur soutien aux couples et aux familles touchées de près ou de loin par l'infertilité. Les marches de l'espoir seront familiales, pacifiques et solidaires de toutes les personnes qui rêvent de fonder une famille et qui nécessitent une assistance médicale. La marche de Montréal aura lieu le samedi 14 mars dès 13 h au départ de la Place des Festivals et la marche de Québec aura lieu le dimanche 15 mars dès 13 h au départ du Musée national des beaux-arts du Québec.

Un couple sur six est affecté par le projet de loi 20. Pour certains couples ayant recours à la PMA, la fécondation in vitro (FIV) est le seul traitement médical efficace pour concevoir un enfant. S'il est adopté, le projet de loi 20 éliminera la gratuité de la FIV, qui sera remplacée par un crédit d'impôt partiel et inéquitable, disponible seulement aux couples sans enfant pour un maximum de un ou deux cycles de FIV et ce, selon l'âge de la femme. Le projet de loi 20 rendra la FIV financièrement inaccessible pour la majorité des Québécois qui en ont besoin. Il prévoit également rendre la FIV illégale pour les femmes de plus de 42 ans.

### **Revendications**

La Vague Espoir marchera pour :

- Exiger la sauvegarde du programme québécois de procréation assistée et de la couverture publique actuelle des traitements de FIV pour les personnes infertiles;
- Exprimer son opposition à l'intention du gouvernement qui entend limiter toute aide financière pour la fécondation in vitro à un enfant par couple;
- Sensibiliser la population québécoise à la prévalence de l'infertilité et briser les préjugés à l'endroit des personnes infertiles.

## Qu'est-ce que l'infertilité ?

Au Canada, près de 16 % des couples<sup>1</sup>, soit un couple sur six, sont touchés par l'infertilité. Ce taux a doublé depuis les années 1980. L'infertilité peut survenir à tout âge et toucher tout le monde. Que vous soyez en bonne ou en moins bonne santé, que vous ayez 20 ou 40 ans, que vous ayez ou non des enfants, que vous soyez riche ou pauvre... personne n'est à l'abri de l'infertilité.

L'infertilité est la difficulté, voire l'impossibilité, d'avoir un enfant sans assistance médicale. C'est une maladie reconnue par l'Organisation mondiale de la Santé depuis 2009. Elle se définit par une année de relations sexuelles non protégées ne menant pas à une grossesse. Parfois, la cause est identifiable, mais plusieurs couples font face à une infertilité inexplicée.

Les tabous et les préjugés qui entourent l'infertilité rendent cette épreuve très difficile pour les couples affectés, et plusieurs d'entre eux continuent de garder leur condition sous silence par crainte d'être jugés ou blessés par leur entourage.

## À propos de Vague Espoir

Vague Espoir est un mouvement populaire spontané de personnes touchées par l'infertilité qui se sont mobilisées sur les médias sociaux pour lutter contre le projet de loi 20, qui limiterait l'accès et la couverture publique des soins de procréation assistée. Vague Espoir demande au gouvernement de maintenir le Programme québécois de procréation assistée, un programme porteur d'espoir pour les couples infertiles du Québec qui ont le rêve de fonder, eux aussi, une famille.

Pour en savoir plus sur les marches et les itinéraires, visiter le site [vagueespoir.com](http://vagueespoir.com) et suivez la vague sur les médias sociaux @vagueespoir, #vagueespoir, #1couplesur6 et [facebook.com/vagueespoir](https://www.facebook.com/vagueespoir)

– 30 –

Pour informations et entrevues :

[1couplesur6@gmail.com](mailto:1couplesur6@gmail.com)

---

<sup>1</sup> Référence : Canadiens en santé, Gouvernement du Canada, 2013-02-04, <http://canadiensensante.gc.ca/healthy-living-vie-saine/pregnancy-grossesse/fert-fra.php>

